



Rapport Moral & Financier

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020

Fondation AJD Maurice Gounon

3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire & Cuire



Table des matières

Edito	4
2020 en bref	6
Présentation de la Fondation	7
L'histoire des AJD	7
Les Pères fondateurs	7
La mission de la Fondation	7
Des valeurs historiques	8
Qui aidons-nous ?	8
Des actions pour « offrir une réponse à chacun »	9
Les établissements de la Fondation	9
Chiffres Clés 2020	11
Plateforme Enfance & Familles	11
Plateforme MNA	11
Plateforme Adultes & Insertion	11
La Gouvernance de la Fondation	12
Le Conseil de Surveillance	12
Le Directoire	12
Les Comités	13
Le siège social & les fonctions support	13
Les établissements et services	13
2020, une année marquée par la crise sanitaire	14
Covid, une crise aux conséquences massives	14
Absorption de l'association Mirly-Solidarité	19
Finalisation de l'organisation en « Plateformes »	22
RelYance : aller plus loin, ensemble	25
Faits marquants 2020	27
Construction du « Fil d'Ariane »	27
SOLID'AJD, les maraudes solidaires	28
Le concours « Confin'AJD, le confinement, j'en fais mon affaire ! »	28

Réhabilitation de la Brocante Solidaire.....	29
Le maintien séjours AJD Vacances & séjours inter-établissements.....	30
Renouvellement du label du Don en Confiance.....	31
Les fonctions support : au service des établissements !	32
Les Ressources Humaines	32
La Qualité.....	36
Le Patrimoine & l'Environnement du Travail	38
La Communication & le Fundraising.....	40
Les Ressources Financières	43
Remerciements	49

Edito



A l'heure de revenir sur l'année 2020 dans ce rapport moral, je souhaite au nom de toute la Fondation, remercier le père Michel Théveniaut, qui nous a quitté à l'âge de 86 ans en novembre dernier. Nous avons de la chance d'avoir eu cette poignée de fidèles du père Gounon, fondateur des AJD, dont Michel faisait partie. Convaincus et inséparables, ils se mobilisaient pour servir des causes justes. Saluons ici la mémoire de Michel et son engagement sans faille au service des plus fragiles. Il est important, de rendre hommage à l'intelligence et au courage de ces pionniers qui ont permis aux Amis du Jeudi et du Dimanche (AJD) de devenir une Fondation qui garde un esprit ouvert et joyeux.

Pourtant en 2020, garder le sourire était de l'ordre de la prouesse, car en France, cinq ans après « Charlie Hebdo et le Bataclan », on tue encore au nom d'un dieu. L'assassinat de Samuel Paty et la tuerie de la basilique Notre Dame de Nice, ont flétri la joie de ceux qui croient encore que la tolérance l'emportera sur l'obscurantisme et que l'amour sera plus fort que la haine.

Traversée par ces événements dramatiques et très inquiétants, l'année 2020 a été le théâtre de la pandémie SARS-CoV-2 ! Une année maudite, diront certains tellement cette crise sanitaire fulgurante a eu des effets considérables dans le monde entier et nous impacte toujours en avril 2021, alors que la France est à nouveau en confinement.

Le 17 mars 2020, le confinement était en place en France et annonçait les prémices d'une crise sans précédent. Véritable déflagration mondiale, la pandémie a déclenché un engrenage de crises qui se sont concaténées. Dès lors, au-delà des aspects purement sanitaires, nous avons assisté à la plus grande cacophonie internationale de ce siècle où le pire et le meilleur se sont exprimés et s'expriment toujours !

Aujourd'hui, les périls sont nombreux dans notre monde et les actions à mettre en œuvre sont d'autant plus difficiles à organiser que « l'imprévu imprévisible » peut tout faire basculer. Ce n'est pas que nous ne soyons pas préparés à affronter le pire, mais plutôt que nous ne soyons pas prêts à le faire ensemble, main dans la main, qui pose le plus grave problème. La compétition est trop souvent mise en avant au détriment de la solidarité, et ce virus à lui seul est venu bouleverser notre vie, notre monde, et a mis en lumière la communauté de destin des humains et celui de la Terre (limites de nos réserves mondiales, pollution, extermination des espèces, etc.) ainsi que les carences liées à une économie mondiale favorisant la rentabilité au détriment de la prévention et du développement (externalisation de nos industries qui nous contraint depuis plus d'un an à gérer des pénuries sans précédent.)

La crise sanitaire a aussi mis en exergue la crise sociale qui couvait déjà (Gilets jaunes) et les inégalités entre ceux qui vivent dans de petits logements avec enfants et parents et ceux qui ont pu fuir pour se confiner au vert. L'impact psychologique n'a donc pas été le même pour

tous, stress, anxiété, dépression, n'affectent pas chacun de la même façon. Le mal-être lié aux empêchements de sortir, d'étudier, de travailler, d'accompagner les morts, de voyager, de visiter une personne âgée à l'hôpital ou en maison de retraite, etc. ne restituent pas le même effet selon qui l'on est et où l'on vit.

Au sein de la Fondation, au terme des deux mois de confinement de mars à mai, nous pensions avoir fait le plus dur, nous étions sereins, et même très fiers, d'avoir traversé cette période sans trop de malades, remerciant nos équipes de leur engagement sans faille malgré des contraintes multipliées par 100. Mais il a fallu tenir, tenir longtemps, toujours recommencer, et encore après l'été ! Cette épée de Damoclès a poursuivi inexorablement durant tout ce temps, son travail de sape mettant à mal le moral de tous en cette année 2020 qui restera à jamais marquée par cette crise.

Néanmoins, au sein de la Fondation nous ne déplorons pas de catastrophe, nos équipes ont fait leur travail et nous avons, malgré cette période terriblement perturbée, poursuivi la mise en œuvre de nouveaux projets en faveur des publics fragilisés, tel que le développement de la branche insertion de la fondation avec la fusion-absorption de Mirly-Solidarité, la mise en œuvre de notre organisation en plateforme, les projets lancés dans le cadre du Plan Pauvreté et du Plan pour l'insertion des jeunes.

La réactivité et le professionnalisme de tous les salariés et bénévoles de la Fondation ont permis de gérer au mieux cette année et de prendre soin en établissement, comme à la rue, des personnes qui sont confiées et/ou orientées vers nos structures et services. Les Pouvoirs Publics ont pris conscience au cours de cette crise de la fabuleuse mobilisation des associations et de l'importance du travail de celles-ci. Elles agissent au plus près des difficultés et portent la responsabilité chaque jour, concrètement avec salariés et bénévoles, mais aussi mécènes et donateurs, de construire une société inclusive.

Être au service de l'humain donne sens à ce labeur quotidien auquel la Fondation AJD participe avec ses équipes.

Maryse Chevalier
Présidente du Directoire & Directrice Générale



2020 en bref



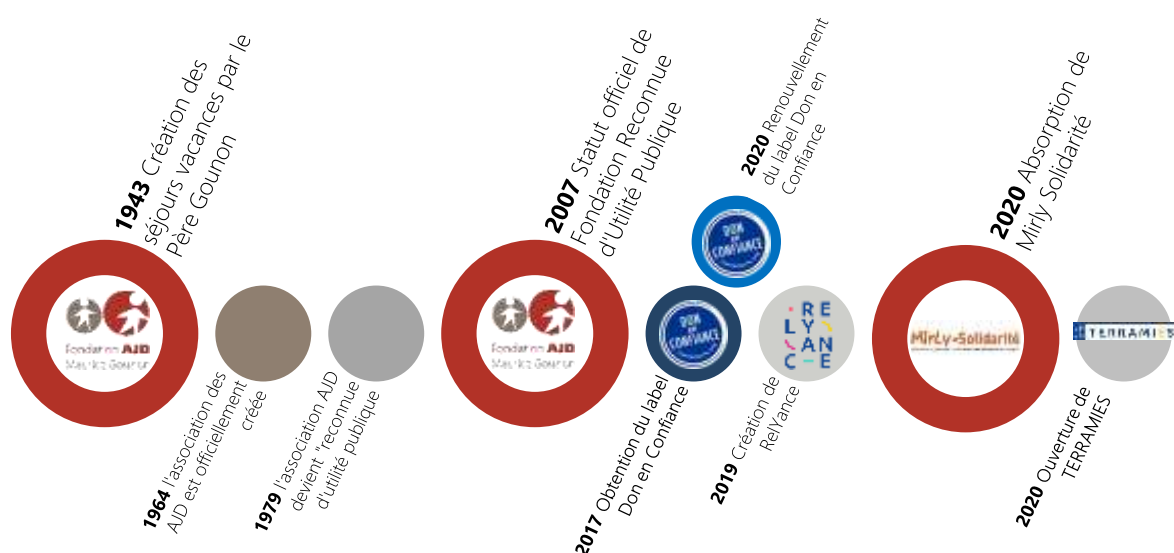
Présentation de la Fondation

L'histoire des AJD

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 2007, les Amis du Jeudi Dimanche (AJD) agissent depuis plus de 75 ans au service de la protection de l'enfance et de la lutte contre l'exclusion.

Pendant la 2ème guerre mondiale, au Puy-en-Velay, le Père Maurice Gounon a commencé son œuvre en protégeant des jeunes en difficulté ou en voie d'exclusion.

Son but chaque jour était d'aider ceux « qui n'ont personne ».



Les Pères fondateurs



Le Père Gounon
(1915-1999)

Pédagogue et passionné par la question éducative, le Père Gounon fut le précurseur de l'Ordonnance de 45 de protection des jeunes délinquants. Son action a commencé dans les aumôneries de prisons pour mineurs puis s'est poursuivie avec les MAJO, clubs de prévention et Camps de vacances AJD.

Entré dans la Compagnie de Jésus en 1939 puis ordonné prêtre en 1949 à Lyon, il fut d'abord envoyé à Marseille comme aumônier de la prison des Baumettes. Il reviendra à Lyon, sa ville natale, dès 1952 pour y créer l'association des Amis du Jeudi Dimanche et se consacrer, jusqu'à la fin de ses jours, au service des jeunes « qui n'ont personne ». Dès 1943 il a mis en œuvre la protection de mineurs placés en maison de correction et protégé des enfants juifs au Puy en Velay. Ses valeurs éducatives étaient fortement liées à l'accueil inconditionnel des jeunes les plus difficiles « ceux que personne ne veut ».



Le Père Jaouen
(1920-2016)

« Presque tout le monde l'appelait Michel, mais quelques-uns usaient de « mon Père. Ça surprenait, mais personne ne se moquait. » Ordonné prêtre en 1951, il devient aumônier à la prison de Fresnes. Il construit le Foyer des Epinettes à Paris en lien avec M. Gounon pour accueillir ceux qui sortent de prison et créera ensuite une « branche parisienne » de l'association AJD, (Aumônerie de la Jeunesse Délinquante).

Grand marin et passionné par la mer il continuera son œuvre en Bretagne en réinsérant d'anciens toxicomanes par les métiers de la marine. Aujourd'hui, la Fondation AJD poursuit le partenariat avec ses cousins bretons. Les adolescents de nos établissements partent régulièrement avec les bateaux d'AJD Bretagne.

La Fondation AJD **aide et accompagne les personnes les plus fragiles** pour qu'elles **retrouvent leur place dans la société et construisent leur avenir.**

Des valeurs historiques

« Les Amis du Jeudi Dimanche doivent offrir l'expérience d'une amitié durable »

L'engagement professionnel et personnel des salariés et bénévoles repose sur des valeurs et convictions d'accueil perpétuées par le Père Gounon : être là pour ceux qui en ont le plus besoin et chercher ensemble des solutions personnalisées qui conduisent à améliorer leurs conditions de vie.

- **ACCUEILLIR** : La première rencontre doit signifier à celui qui arrive, porteur de mille souffrances, qu'il est unique et digne d'intérêt.
- **ÉDUIQUER** : Toute personne a droit à une éducation. Nous accompagnons chaque enfant et adolescent qui nous est confié dans sa scolarité.
- **INTÉGRER** : Apprendre à vivre ensemble c'est devenir citoyen. Apprendre à « faire société », c'est d'emblée croire à un futur et avoir envie de créer une histoire avec les autres.
- **PRÉVENIR** : Aller à la rencontre des jeunes dans la rue, pour désamorcer les risques de déscolarisation, de marginalisation, de délinquance et de radicalisation.
- **INSÉRER** : Donner à chacun confiance en ses capacités grâce à des ateliers qui procurent une première expérience au travail ou à des formations spécifiques organisées par la Fondation.

Qui aidons-nous ?

Bien que la majorité des actions de la Fondation soit dédiée à la protection de l'enfance en danger, et à l'hébergement social, elle apporte son aide à toutes les personnes en difficulté :

- Des enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans, placés sur décision des juges pour enfants en raison de maltraitances ou de négligences graves.
- Des jeunes majeurs en grande précarité orientés par la MVS (Maison de la Veille Sociale), l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ou la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).
- Des femmes de 18 à 60 ans, en voie d'exclusion et/ou confrontées à des violences conjugales.
- Des Mineurs Non Accompagnés en danger, issus de l'immigration, mis à l'abri sur décision de l'ASE.

Des actions pour « offrir une réponse à chacun »

La Fondation AJD dispose d'un siège social centralisant la gestion de 19 établissements et services à caractère social qui se composent d'un secteur enfance et d'un secteur adulte, avec des réponses telles que :

- Des Maisons d'Enfants à Caractère Social, Foyers d'Adolescents, lieux de vie sécurisés pour les enfants et adolescents, actions loisirs et vacances adaptées offrant un soutien à la parentalité,
- Des centres d'hébergement pour jeunes adultes 18 à 25 ans, des accueils de jour pour l'urgence avec lieux d'écoute, et gestion du numéro 115 jeunes,
- Des actions de prévention et travail de rue avec accompagnement social,
- Des résidences d'accueil pour l'insertion des jeunes de 16 à 30 ans (Foyer de jeunes travailleurs, appartements partagés pour la mise à l'abri d'adolescents mineurs isolés),
- Des ateliers d'insertion professionnelle pour demandeurs d'emploi et pour lutter contre le décrochage scolaire,
- Des dispositifs diversifiés pour aider les femmes victimes de violences,
- Des services d'accompagnement pour les bénéficiaires des minimas sociaux.

L'ensemble des établissements et services de la Fondation AJD forme un dispositif global avec près de 300 salariés et 250 bénévoles au service d'une réponse souple et diversifiée, adaptée aux besoins de chacun.

Pour chaque personne accueillie et chaque enfant accompagné par nos services, nous élaborons un « projet personnalisé » pour que chacun puisse évoluer et construire son parcours de vie autonome tout en accédant à tous ses droits.

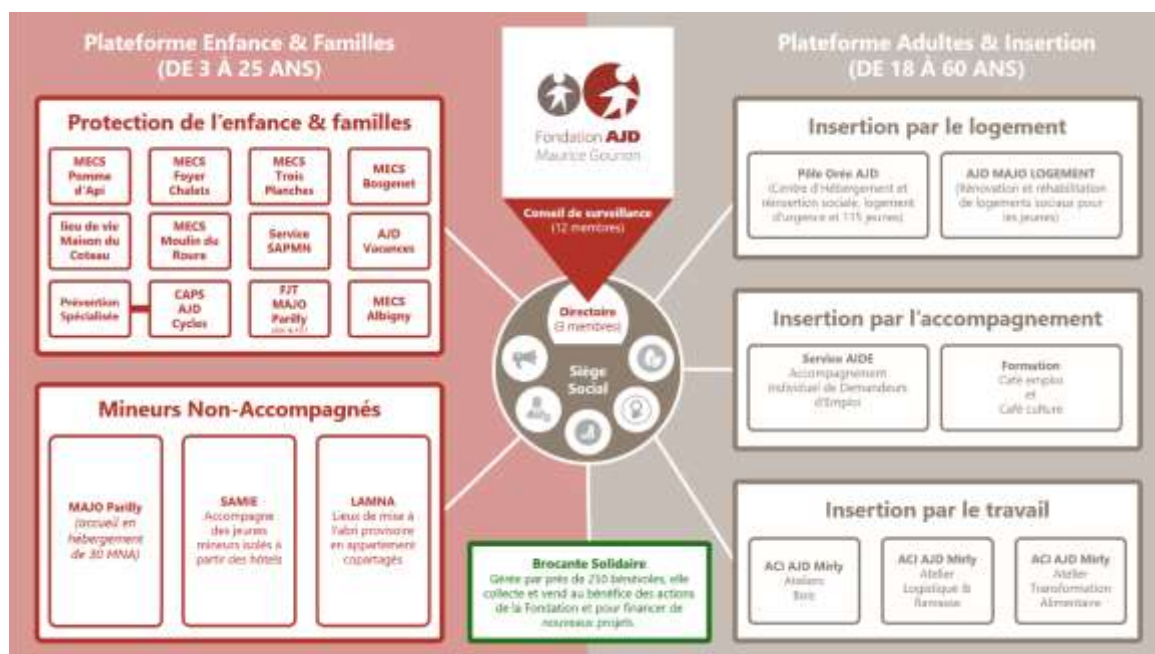


Nous construisons des réponses dans le cadre de nos habilitations et agréments : protection, prévention, accueil d'urgence, insertion, soutien aux parents, accompagnement des plus vulnérables, dans une dynamique du « aller-vers », et visons à favoriser l'accès de tous vers l'autonomie et le mieux-être.

Les établissements de la Fondation

La Fondation compte 19 établissements et services, répartis dans Trois « Plateformes ». Les établissements sont majoritairement situés en région Auvergne-Rhône-Alpes : 16 dans la

Métropole de Lyon (69), 1 dans le département du Rhône (69), 1 dans le Puy de Dôme (63) et 1 dans la Creuse (23).



Du camping à Bosgenet pour déconfiner les lyonnais !

Chiffres Clés 2020

3 820 personnes accueillies dans nos établissements.

Plateforme Enfance & Familles

- 1 134 mineurs et jeunes majeurs pris en charge au titre de la protection de l'enfance (ASE & PJJ) ; dont :
 - 214 enfants, adolescents et Jeunes Majeurs dans nos MECS et internats
 - 660 jeunes suivis par les équipes de Prévention Spécialisée
 - Dont 59 jeunes accompagnés par AJD Cycles (CAPS) dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire
 - 260 enfants, adolescents et parents partis en séjours grâce au service AJD Vacances

Plateforme MNA

- 527 Mineurs Non Accompagnés et Jeunes Travailleurs accueillis dont :
 - 377 mises à l'abri de Mineurs Non Accompagnés
 - 52 accompagnements de MNA au titre de l'ASE
 - 98 jeunes hébergés dans le foyer de jeunes travailleurs de la MAJO Parilly

Plateforme Adultes & Insertion

- 2 159 adultes, jeunes travailleurs et familles hébergés ou accueillis, dont :
 - 1 478 personnes hébergées au sein du pôle Orée AJD
 - Dont 213 personnes dans le service Insertion
 - 647 personnes suivies par AJD AIDE
 - Dont 124 personnes accompagnées par le service itinérant du Rhône.
 - 34 salariés en parcours d'insertion professionnel avec AJD Mirly

L'ACCUEIL DE JOUR, « 115 JEUNES » EN QUELQUES CHIFFRES :



- 61 jeunes mis à l'abri durant le confinement
- 10 103 entretiens réalisés
- 397 douches prises
- 8,2 tonnes de linge lavé
- 990 trousseaux d'hygiène donnés
- 2 023 colis alimentaires distribués

La Gouvernance de la Fondation

La Fondation AJD Maurice Gounon est gouvernée par deux instances : la première permet de gérer et diriger la Fondation, l'autre d'en contrôler sa direction. Ces deux instances permettent d'une part, de s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics et privés perçus par la Fondation et, d'autre part, de garantir le bon fonctionnement des établissements.

Le Conseil de Surveillance

Composé de 12 membres, le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire et approuve la politique générale de la Fondation.

Il valide et contrôle les orientations pour garantir la conformité avec les statuts de la Fondation et sa reconnaissance d'utilité publique. Il se prononce sur les stratégies financières et patrimoniales au regard de la dotation de la Fondation.

Le Président est garant du bon fonctionnement des instances de gouvernance. Il est secondé par un vice-président.



*Raoul de Parisot,
Président du
Conseil de
Surveillance*

Les élections municipales et Métropolitaines intervenues en juin 2020 ont amené un changement de Maire mais également de Président de la Métropole de Lyon qui est notre principal financeur en matière de protection de l'enfance. Un changement de représentant est donc intervenu avec la nomination de Madame la Vice-Présidente Lucie Vacher en tant que membre de droit au Conseil de Surveillance.

M. Benoit Rochas sous-préfet Rhône Sud a été nommé en 2020 par le Préfet pour représenter le Commissaire du Gouvernement en tant que membre permanent du Conseil de Surveillance.

Le Directoire

Composé de 3 membres, dont une présidente, le Directoire définit la politique et la stratégie générale de la Fondation et la soumet au vote du Conseil de Surveillance. Il est chargé de l'administration générale, de la gestion et du contrôle des établissements et de leur activité. Il est force de proposition et pilote les grands projets de développement de la Fondation en lien avec les établissements.

Deux chargés de mission, à temps partiel secondent la présidente :

Monsieur Jean-Michel Rochette, chargé des affaires Immobilières et Patrimoniales.



*Maryse
Chevalier,
Présidente du
Directoire*

Monsieur Jean-Louis Bourg, chargé des Ressources Humaines et de la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

En effet, la volonté de la Fondation est d'augmenter l'apport en compétences plus spécialisées pour répondre à des exigences de notre secteur de plus en plus pointues et techniques.

La présidente du Directoire assume de plus la fonction de Directrice Générale.

Les Comités

Le Comité Pédagogique ainsi que le Comité Stratégique & Financier allient les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance. Ils ont poursuivi leurs travaux durant cette année. Leur but est d'instruire et d'approfondir des sujets essentiels pour les soumettre au Conseil de Surveillance et faire évoluer le rayon d'action de la Fondation.

Le Comité des Directeurs (CoDir) est animé par la directrice générale de la Fondation. Il est composé des directeurs et directrices des établissements. Son objectif est de favoriser les échanges et de construire une synergie effective au sein de l'ensemble des établissements de la Fondation.

Le Comité des cadres du siège, mis en place depuis 2019 est composé des deux cadres RH, du responsable communication, du responsable Environnement Travail, du DAF, de la directrice qualité, et de la DG (et/ou d'un membre directoire).

Le siège social & les fonctions support

Le siège social est composé d'une équipe de 11 personnes sous la direction des membres du Directoire. Cette équipe assure les fonctions supports de la Fondation, elle conseille et contrôle les établissements en matière de RH, comptabilité, qualité, communication, patrimoine, administration, etc.

L'équipe du siège social est restée stable en 2020 pour mieux répondre aux besoins des établissements.

Les établissements et services

Chacun des 19 établissements et services de la Fondation AJD est dirigé par un(e) directeur/directrice, lui-même souvent épaulé d'un ou plusieurs chefs de service. Ensemble, ils coordonnent les équipes éducatives. Les organigrammes des établissements sont présentés dans leurs rapports d'activités.

2020, une année marquée par la crise sanitaire

2020 est définitivement une année particulière marquée par la pandémie Covid 19. Il est ici utile d'exprimer de façon concrète, ce qu'ont été ces 10 mois pour nos usagers, nos équipes, et nos établissements.

Covid, une crise aux conséquences massives



Un sentiment d'insécurité

Des impacts directs ont été observés dès le mois d'avril dans nos établissements, ceci aussi bien pour les usagers que pour les salariés. A savoir que la confrontation directe avec la mort, l'angoisse de la maladie, la crainte de contaminer ses proches, le repli sur soi, la perte du lien, l'incertitude générée par les conséquences économiques, la peur de venir travailler auprès de publics difficiles aux troubles du comportement exacerbés par ce climat insécurisant ont fortement impactés nos salariés et nos publics.

Un sentiment d'abandon et de violence exacerbée

Nous avons constaté chez les usagers des tensions liées au sentiment d'abandon, vécu face à des services publics aux portes closes. De ce fait, les jeunes ont fortement sollicité nos services, en particulier notre accueil Orée AJD (pour les jeunes de 18 à 25 ans vulnérables). Ils n'avaient

aucun moyen de se laver, de se soigner, de manger, de se loger, ni aucun traitement des dossiers administratifs pour accéder à leurs droits ; aucun pouvoir d'agir de leur part.

Lorsque les besoins vitaux ne sont pas satisfaits, la parole n'est plus possible et les passages à l'acte violents se multiplient car ils constituent la seule expression possible du mal-être. Ces tensions ont provoqué parfois des épisodes graves demandant la fermeture immédiate de notre accueil et l'intervention des forces de l'ordre.

Il a été constaté aussi, une explosion des violences conjugales faites aux enfants et aux femmes, qui a nécessité la mise en place immédiate de places d'accueil supplémentaires dans les dispositifs de la Métropole. La coordination organisée par le Préfet avec les opérateurs associatifs a permis de créer 2 places au sein du Pôle Orée AJD pour les femmes victimes, avec une mise en œuvre réalisée en urgence.

Solitude et isolement

L'isolement et le sentiment de solitude ont gravement affecté les personnes quels que soient l'âge et les publics que nous accueillons. Habituellement plus exposés du fait de leurs problématiques d'insertion, de leur vie dans la rue, de leur placement en protection de l'enfance ou parcours migratoire (pour les jeunes mineurs non accompagnés), nos usagers doivent de plus, faire face au manque d'appuis familiaux, à l'absence de ressources financières suffisantes et à une vulnérabilité ou détresse psychologique davantage mise en évidence avec cette crise.

Nous avons directement constaté, que les jeunes majeurs, isolés et bloqués dans un logement souvent exigu, et ceux en difficultés financières, étaient particulièrement fragilisés durant cette période où nous avons multiplié la distribution de colis alimentaires.



La santé mentale des personnes déjà fragiles que nous accueillons s'est significativement dégradée avec le 2^{ème} confinement de novembre. Les symptômes dépressifs observés chez certains usagers accueillis dans nos établissements pour adultes, dont les personnes avec déjà des antécédents psychiatriques, ont augmenté.

Alors qu'un apaisement des adolescents avait été constaté au premier confinement dans nos maisons d'enfants, les épisodes violents et l'agressivité chez certains adolescents ont évolué vers un plus grand nombre de passages à l'acte lors du 2^{ème} confinement de fin d'année.

Des actions concrètes mises en œuvre par la Fondation AJD

Au sein des établissements de la Fondation, nous avons fait le maximum pour garder le lien entre tous et avec tous. Malgré des directives sans appel d'interdiction de visite et de sortie en famille pour les mineurs durant la première période du confinement, nous avons poursuivi le travail relationnel avec les familles à l'aide d'outils numériques (téléphone, visioconférence).



Pour protéger mais ne pas isoler, nous n'avons pas suspendu les interventions des professionnels nécessaires à l'entretien du lien avec les familles.

Il a fallu trouver l'équilibre entre la protection sanitaire des salariés et le maintien du lien social avec les personnes accompagnées.

La poursuite des suivis de nos bénéficiaires en présentiel, même lors du premier confinement, a pu se réaliser, excepté pour la Prévention Spécialisée qui intervient sur l'espace public puisque la présence en extérieur n'était pas autorisée durant le 1^{er} confinement.

Lors des confinements suivants et en jonglant avec les heures de couvre-feu, nous avons pu exercer nos missions :

- Les séjours de vacances organisés durant l'été et les vacances scolaires par AJD Vacances ont pu se dérouler avec application stricte des recommandations.
- Une distribution renforcée de produits de première nécessité a été assurée tout au long de cette crise par la Plateforme Adultes & Insertion.
- Nous avons aussi assuré la poursuite des nouvelles admissions de mineurs et les accueils en hébergement dans tous nos services, y compris en urgence.

Une gestion de crise durant de longs mois

Pour les personnels de la Fondation et bénévoles :

- 3 Cellules de crise organisées avec des outils numériques adaptés :
 - Fonctions supports du siège social
 - CODIR : groupe des directeurs et direction générale
 - Urgence inter-associative avec RelYance – Terramies
- Activation de « Soutiens psy » :
 - Dès mars, grâce à des initiatives de syndicats patronaux pour la convention collective 1966 (protection de l'enfance), numéros dédiés aux salariés et usagers.
 - Soutien tout au long de l'année avec les psychologues de nos différents services.
 - Soutien aux équipes avec l'analyse de la pratique professionnelle.

- Mobilisation des cadres de la Fondation pour :
 - La mise en place des Plans de Continuité d'Activité (PCA) dans nos établissements.
 - La révision des documents uniques de prévention et évaluation des risques professionnels (DUERP) incluant les risques pandémiques et le télétravail.
 - La mise en place en urgence de solutions de fortune durant le mois de mars 2020 (fabrication de solution hydro alcoolique par un parfumeur et une entreprise amie, commande de masques « faits maison » avec une entreprise de Tarare. Avec le recul, certes ces masques étaient peu adaptés mais rassurants pour tous face à la diffusion d'informations contradictoires au sujet du port, ou non, du masque, ...).
 - La distribution d'équipements de protection individuelle (EPI) dès que ce fut possible.
 - L'accès aux premiers masques chirurgicaux 6 semaines après le début de la crise.
- Gestion des surcoûts :
 - Les surcoûts de la crise ont été comptabilisés spécifiquement afin d'être bien identifiés et intégrés à nos budgets.
 - Un dialogue de gestion a été mené avec nos autorités pour obtenir une prise en charge par nos financeurs.
- Gestion du dialogue social :
 - Rencontres régulières avec les représentants de proximité au sein des établissements.
 - Dialogue régulier avec les médecins du travail.
 - Informations régulières faites aux élus du CSE dès mars. La situation était très tendue au sein des associations du secteur qui ont subi de nombreux droits de retrait de la part des salariés pour danger grave et imminent lié à la pandémie. Nombreuses aussi furent les manifestations et grèves du personnel dans le champ médicosocial.
- Des négociations conduites avec les financeurs et avec l'Etat :
 - Afin de rendre nos salariés éligibles à la prime Covid, la Fondation a participé aux actions collectives auprès des syndicats patronaux et fédérations de nos secteurs d'activités. Le Décret du Président Macron ne prévoyait pas d'éligibilité à la prime pour nos catégories d'établissements et nos actions ont permis de faire valoir la place en « seconde ligne » de nos structures dans l'obligation d'accueillir les publics 24h/24 malgré la crise pandémique.
 - Décision unilatérale de l'employeur de verser la prime Covid (1000€ pour un salarié à temps plein).

Pour les publics accueillis :

La Fondation a totalement réorganisé les prises en charge en établissement et développé de nombreuses actions :

- Alerte faite auprès des autorités DRJSCS dès début mars et fermeture de l'accueil de l'Orée une semaine pour permettre la mise en place de protection des salariés, d'installer des parois plexiglass, faire fabriquer de la solution hydroalcoolique, etc...
- En lien avec la Préfecture, maintien de notre accueil de jour ouvert au plus fort de la crise de mars à mai.
- Ouverture de 2 studettes pour accueillir des femmes victimes de violence.
- Distribution des tickets services alimentaires octroyés par la Préfecture aux jeunes de l'Orée AJD et aux publics CHRS en total désarroi financièrement du fait de la perte des « petits boulots ».
- Mise en place d'une distribution alimentaire renforcée en lien avec la Banque Alimentaire (CORALIM organisée par le Pôle Orée).
- Organisation de la scolarité au sein des établissements, mise en place d'activités loisirs et sportives permanentes pour compenser l'absence total des services extérieurs tous fermés.
- Achats d'équipements numériques (ordinateurs, logiciels pour permettre le travail en ligne des scolaires.)
- Partenariat avec « Emmaüs Connect » pour l'équipement numérique des jeunes et des publics en errance sans domicile.
- Mise en place du « Bus Itinérant » avec AJD AIDE sur la région du Rhône Vert pour aller vers les plus démunis bénéficiaires du RSA.

Les ressources humaines :

Prise en charge par la Fondation des avances financières nécessaires afin d'assumer les surcoûts liés aux recrutements des remplacements pour absences maladie, gardes d'enfants et absences pour vulnérabilité.

Mise en place de tests de dépistage au sein des établissements à chaque cas positif avéré.

Mise en place par la Directrice Qualité de la Fondation en lien avec l'ARS et la CPAM de la plateforme de suivi des cas Covid et traçabilité des cas contacts pour nos établissements.

La gestion des RH fut une préoccupation majeure pour la Fondation de mars à décembre 2020. S'il n'y a pas eu de solution magique, des leviers ont néanmoins pu être activés avec la mise en place par notre service RH d'un suivi des situations individuelles de salariés en raison des multiples difficultés liées aux annonces gouvernementales parfois peu documentées et plaçant les personnels en situation d'incertitude :

- Recours au chômage partiel pour nos ateliers ACI AJD Mirly et CAPS durant le premier confinement suite à l'interdiction de travailler édictée par l'Etat.
- Aménagement des horaires de travail pour faciliter les transports, lissage des horaires d'équipes au Pôle Orée pour limiter le nombre de personnes sur le même lieu (bureau en open-space.).
- Achats de matériels de visioconférence pour mise en place du travail à distance avec réseaux sécurisés et fourniture de PC portables pour les salariés concernés afin de favoriser le télétravail que le gouvernement plébiscite toujours aujourd'hui.
- Mise à disposition de vélos à la demande pour éviter les transports en commun et décision de la Fondation de proposer un accord sur le développement de « la mobilité durable » qui fera l'objet d'une négociation en 2021.
- Achats d'équipements numériques pour permettre le télétravail.

L'activation de synergies et la mobilisation de moyens transversaux au sein des différents établissements ont permis la distribution alimentaire, hygiène, soins, grâce à l'association Dons solidaires et CORALIM (Coordination Alimentaire gérée par le pôle hébergement.). Les moyens ont pu être mutualisés au sein des plateformes ce qui confirme bien l'utilité de la mise en œuvre de celles-ci dans l'organisation de la Fondation. A titre d'exemple, le prêt de matériels et la mise à disposition de personnels ont permis aux jeunes de partir en séjours d'été.

Pour nos Bénévoles :

Nous avons mis à l'arrêt le travail des bénévoles de la Brocante du fait de la tranche d'âges (+ de 70 ans en moyenne) qu'ils représentent. Les deux ventes ont été annulées car tombant toutes les deux durant les périodes de confinement strict de mars et novembre.

La restructuration complète de la Brocante a été menée par nos ateliers d'insertion sous l'égide d'une responsable logistique qui a organisé le plan de travail avec les ateliers de l'ACI (logistique et bois) entre avril et novembre pour envisager la réouverture de la Brocante dès mars 2021. L'absence de nos deux brocantes en 2020 équivaut à la perte de 210 000 euros de chiffre d'affaires.

Absorption de l'association Mirly-Solidarité



L'association Mirly-Solidarité était soutenue financièrement par la Fondation AJD depuis juin 2015. Avec cette aide financière apportée jusqu'en 2019, la Fondation souhaitait permettre la restructuration de cette petite association afin

de poursuivre une activité conforme à sa mission d'insertion professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi, mais chaque année, les résultats financiers de Mirly Solidarité restaient déficitaires et son organisation déficiente.

Au regard des pertes financières récurrentes, des mesures de redressement (différées depuis 2015) ont finalement été votées, à savoir la mise en place en 2019 d'un mandat de gestion AJD sur Mirly-Solidarité pour pouvoir procéder à la mise en œuvre d'un plan d'économie drastique et adapter l'offre aux besoins.

Ce plan économique comprenait plusieurs étapes :

- Le licenciement économique du directeur et non remplacement de celui-ci car les moyens de l'association ne permettaient pas de conserver 2 postes de cadres de direction. (Directeur et directeur adjoint.)
- La réorganisation managériale et opérationnelle, ceci pour sauvegarder le plus grand nombre d'emplois et pérenniser la mission exercée. La Direction de Mirly-Solidarité a donc été confiée au directeur de plateforme Adultes & Insertion de la Fondation AJD.
- La réorganisation des locaux pour diminuer les coûts de structure et les pertes d'efficacité liées à une organisation qui perdurait sur 3 sites éloignés.
- La refonte des objectifs de réalisation afin d'éviter la perte des agréments et des financements de la part des autorités (Métropole de Lyon, FSE, DIRECCTE) le travail a été réorganisé afin de garantir une réalisation à hauteur des financements sollicités.

En 2020 la décision est prise de l'absorption de Mirly-Solidarité par la Fondation AJD

Après une année de fonctionnement, le mandat d'assistance à la gestion confié par Mirly-Solidarité à la Fondation AJD trouvait ses limites et en dépit des efforts entrepris, l'ACI menuiserie ne parvenait pas à développer son marché et ne réussissait pas à diversifier son activité.

De plus, les activités d'accompagnement des bénéficiaires du RSA portées par Mirly-Solidarité avaient des résultats insuffisants pour assurer la pérennité économique, d'où la décision de fusionner Mirly-Solidarité avec la Fondation AJD pour permettre la mise en œuvre de :

- Mesures complémentaires d'économie en mutualisant la gestion administrative et financière de Mirly-Solidarité avec les services de la Plateforme Adultes & Insertion de la Fondation (mutualisation des équipes de direction et comptable).
- La réorganisation des équipes : service d'accompagnement des bénéficiaires du RSA regroupé avec le RSA de la Fondation.
- L'harmonisation des contrats de travail des salariés.
- La reprise du dialogue avec les financeurs pour créer de nouveaux débouchés au sein des ateliers.
- La transformation de l'offre pour répondre aux attentes des politiques publiques.
- La mobilisation et la recherche d'entreprises partenaires.

En 2021, les objectifs se concrétisent avec :

- La préservation des emplois des salariés permanents de Mirly-Solidarité ;
- La diversification des activités d'insertion au bénéfice des usagers ;
- Le développement des emplois CDDI dans le cadre de nouvelles activités :
 - **Menuiserie** : création, fabrication, pose des aménagements bois de la Brocante suite aux obligations Covid pour permettre sa réouverture en 2021.
 - **Logistique** : manutention, gestion des stocks, débarrassage et ramassage en lien avec la Brocante AJD.
 - **Transformation alimentaire** : partenariat avec la Banque Alimentaire pour lutter contre le gaspillage et la malbouffe.
- La diversification de l'offre selon l'évolution des besoins des territoires d'intervention.
- La sécurisation pour les professionnels et usagers : déménagement de l'ensemble de l'activité bois dans un nouvel espace approprié.

Pour la Fondation, la reprise de Mirly-Solidarité a eu pour conséquence :

- L'augmentation des effectifs de la Fondation par l'effet du transfert des contrats de travail des salariés actuels de Mirly-Solidarité (CDI des personnels permanents et CDD d'Insertion.)
- La dénonciation des usages, engagements unilatéraux, contrats de prévoyance et contrats de frais de santé de Mirly-Solidarité, avec effet en janvier 2020.



Pour conclure, 2020 a été une année très dense de restructuration. Mirly-Solidarité a été dissoute. Aujourd'hui, les actions de suivi des usagers constituent le nouveau service AJD AIDE (Accompagnement Individuel des Demandeurs d'Emploi) et au terme de cette année de constante évolution, les ateliers de l'ACI (renommés AJD Mirly) sont totalement réorganisés pour pérenniser et réaffirmer l'engagement au service de l'accompagnement des usagers en insertion.

2021 devra être un exercice consacré à retravailler le modèle économique d'AJD Mirly et à développer des activités équilibrées sur le plan financier. La phase de restructuration a été menée dans un délai court et a été malheureusement freinée par la crise sanitaire qui nous a pénalisés durant toute l'année 2020.

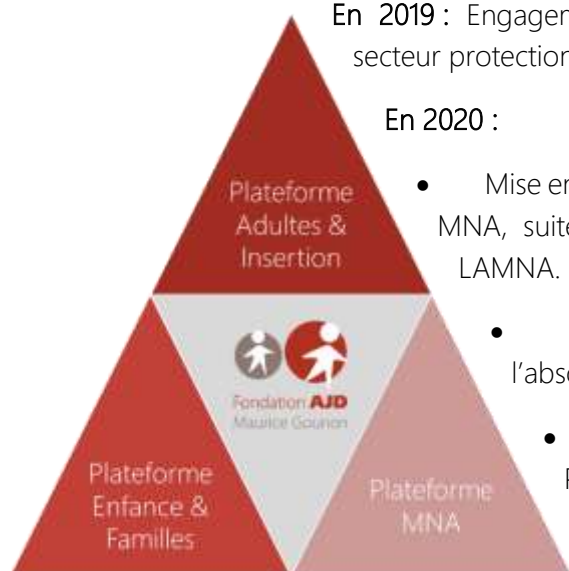
Au premier trimestre 2021, nous subissons toujours les effets de cette crise pour nos activités de chantiers qui sont ralenties, ce qui ne permettra pas d'atteindre encore cette année l'équilibre financier souhaité.

Finalisation de l'organisation en « Plateformes »

2020 a vu la finalisation de l'organisation des établissements gérés par la Fondation sous forme de « Plateformes ». Pour rappel, les étapes suivantes ont été programmées :

En 2019 : Engagement d'un travail d'élaboration inter-établissements pour le secteur protection de l'enfance et MNA

En 2020 :



- Mise en œuvre de la Plateforme Enfance & Familles et de la Plateforme MNA, suite au large développement de l'activité d'accueil du service LAMNA.
- Organisation de la Plateforme Adultes & Insertion suite à l'absorption de l'association Mirly-Solidarité.
- Négociations engagées auprès de nos financeurs pour les trois Plateformes afin d'en valider le financement.

Des Plateformes ? Pour quoi faire ?

La nouvelle organisation a pour finalité un changement de logique en lien avec les besoins des bénéficiaires, des territoires et les attentes des prescripteurs.

Le travail au sein des Plateformes favorise le décloisonnement et la coordination des acteurs en réponse aux besoins de chaque usager et à son évolution au fil du temps.

Les Plateformes rompent avec la logique de « places » en établissement, au profit d'une logique de « parcours », dont l'usager est le bénéficiaire. La mobilisation de toutes les ressources nécessaires au sein de la Plateforme active des complémentarités et permet d'atteindre l'objectif final : permettre à l'usager l'accès au milieu ordinaire.

L'organisation en Plateforme permet de construire le projet avec la personne accueillie dans une pluralité de « réponses » et de lieux d'accueil et de passer d'un lieu à un autre à partir d'une orientation initiale vers la Plateforme.

La transversalité s'inscrit comme paramètre incontournable dans le fonctionnement en Plateforme, ceci implique de promouvoir des valeurs communes portées par la Fondation, de déployer des stratégies partagées et développer des outils communs.

Transcender la notion d'établissement

Quel que soit le secteur (enfance & familles, adultes ou MNA) les Plateformes doivent dépasser le concept « d'établissement ».

Cela implique une transformation radicale avec :

- ✓ **L'évolution des pratiques et des postures professionnelles** (travail de réflexion engagé durant l'année 2020).
- ✓ **L'évolution des pratiques managériales** au sein des structures AJD (avec une volonté de réorganisation des postes d'encadrement dès 2021).
- ✓ **L'accompagnement du changement** par la formation et la gestion prévisionnelle des emplois & compétences (planification 2021- 2023 en cours).
- ✓ **Structurer et sécuriser la prise en charge** et l'accompagnement des personnes avec l'objectif d'éviter les ruptures synonymes de dégradation familiale, physique, psychologique, et sociale.
- ✓ **Rechercher des réponses réellement individualisées**, « ajustées » aux besoins et à l'évolution de chacun.

Revoir les Organigrammes

Les Plateformes AJD proposent une diversification dans les modalités d'accueil de la personne car elles impliquent une coordination du parcours et font donc évoluer l'organigramme.

Une direction mutualisée des établissements est nécessaire avec un·e directeur·rice pour chacune des Plateformes.

Il/elle, prend en charge la gestion globale et le fonctionnement pour :

- Favoriser l'accueil de toutes les personnes.
- Organiser les réponses pour lutter contre les ruptures de parcours.
- Développer de nouveaux modes de relations professionnelles inter établissements.
- Organiser des équipes mobiles afin de limiter les sources de résistance.
- Proposer de nouvelles méthodologies de travail non plus conditionnées par les structures mais par une approche décloisonnée avec le bénéficiaire.
- Mutualiser les ressources.

De même, un renfort pédagogique ou administratif sera indispensable selon le besoin de chaque Plateforme. La fonction est transversale auprès du/de la directeur·rice de Plateforme et vise à mobiliser et animer les ressources internes pour une amélioration constante de la qualité de prise en charge des personnes.

Dès 2020 nous avons pourvu cette nouvelle organisation en Plateforme avec :

- **Pour la plateforme MNA** : un cadre administratif/gestion (promotion interne 2020)
- **Pour la Plateforme Enfance & Familles** : un directeur adjoint nommé en mars 2021 (promotion interne)
- **Pour la plateforme Adultes & Insertion** : Un redimensionnement de l'organigramme a été effectué en raison du mandat de gestion à assumer pour Mirly-Solidarité. L'organigramme sera amené à évoluer en 2021 car la mise en œuvre de la restructuration avec l'absorption en 2020 de Mirly-Solidarité n'a pas permis de recrutements de renfort pour l'ACI AJD Mirly du fait d'un déficit déjà existant et du fait des conséquences de la crise sanitaire qui a mis notre activité à l'arrêt pendant 2 mois et a mis un frein au développement de nouveaux chantiers en 2020.

Pour conclure sur cette réorganisation, il est utile de rappeler que la mise en place de Plateformes devient un outil inclusif avec néanmoins des points de vigilance à avoir dans les 5 ans à venir :

- Recrutement - mobilité des salariés - professionnalisation :

La prise en charge de nos publics en structure internat n'attire pas les professionnels du fait d'une politique salariale en berne depuis plus d'une décennie et de la contrainte de fonctionnement 24H/24 en accueil collectif de personnes au comportement très perturbé.

- Qualité de vie au travail :

Le fonctionnement en Plateforme devra apporter une qualité de vie au travail soutenue par une politique salariale plus attractive afin de pouvoir recruter des professionnels compétents, garants d'une qualité effective des prises en charge.

- Mobilité professionnelle :

Les Plateformes devront promouvoir la mobilité interne pour donner une ouverture aux salariés en termes de carrière et de lutte contre l'épuisement professionnel.

- Partenariat :

Les objectifs de complémentarité et la mutualisation dans chaque Plateforme intègrent forcément nos partenaires habituels (Métropole, Départements, Villes, DIRECCTE, DDCS, PJJ, etc.) ainsi que d'autres partenaires pour rechercher des synergies innovantes en termes de réponses aux besoins (signature de convention de fonctionnement, recherche de mécénat, etc.)

- Gestion financière qui interdit la fongibilité des budgets de nos structures :

Notre souhait serait de pouvoir organiser la gestion financière dans le cadre d'un budget global de chaque Plateforme pour faciliter la fluidité de gestion. Envisager des CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour nos 3 Plateformes pourrait permettre cette fluidité mais ceci ne prendra forme que sur décision de nos financeurs.

Il existe un CPOM mis en place par le Conseil Départemental du Rhône pour la Protection de l'Enfance, la Métropole de Lyon envisage elle aussi la mise en place de CPOM mais sans échéance précise à ce jour.

Depuis 2019, un CPOM est déjà signé avec la DDCS pour le Pôle Orée Hébergement. Avec la fusion entre DDCS (qui finance l'hébergement CHRS) et DIRECCTE (qui finance les activités d'insertion) en mars 2021, nous pensons que l'évolution de la gestion budgétaire nous permettra d'entamer un dialogue pour mise en place d'un CPOM Plateforme Adultes & Insertion avec la nouvelle administration (DEETS).

RelYance : aller plus loin, ensemble

Depuis 2019, la création de la plateforme inter-associative RelYance réunit trois acteurs majeurs de la Protection de l'Enfance de la région Auvergne-Rhône-Alpes : La Fondation AJD Maurice Gounon, Le Prado et ACOLEA.



L'objectif de cette plateforme est de porter une réflexion commune, d'anticiper et de répondre aux besoins du territoire, tout en garantissant un accueil de qualité et un parcours adapté aux personnes fragilisées.

Cette collaboration inter-associatives permet de mutualiser les ressources, d'échanger les bonnes pratiques pour agir au plus près de l'enfance en danger et, en 2020 RelYance a créé un GCSMS pour accueillir des MNA.



Ce dispositif nommé Terrami(e)s a commencé à accueillir les premiers jeunes le 1er janvier 2020 et a développé son savoir-faire durant toute l'année 2020. Aujourd'hui Terrami(e)s, freiné par la crise sanitaire, n'a pas atteint l'effectif prévu à l'appel à projet, mais travaille avec la Métropole pour la mise en place de dispositifs adaptés aux MNA à troubles multiples qui nécessitent un accueil avec un encadrement renforcé au regard de leur problématique.

Terrami(e)s a aujourd'hui intégré ses nouveaux locaux à Villeurbanne et a quitté les locaux d'AJD où le directeur était hébergé avec son secrétariat jusqu'en mai 2020.

Accueil d'urgence Rhône :

En 2020, RelYance a par ailleurs ouvert l'accueil d'urgence départemental du Rhône, cet accueil est porté par plusieurs associations et s'inscrit dans un dispositif multi sites pour répondre aux besoins du territoire du Rhône. La Fondation AJD se situe en aval pour faire le relais grâce à l'établissement les Trois Planches d'Amplepuis, pour les adolescents de 14 à 18 ans.

Le Prado avec son accueil dans le sud du département répond aux besoins de ce territoire et Acolea gère la pouponnière de Frontenas dans le nord du département pour répondre aux besoins d'accueil d'urgence de bébés dans le Rhône.

Faits marquants 2020

Chaque jour, les salariés de la Fondation font un travail remarquable pour aider les personnes qui leur sont confiées. Ce sont ceux-là même qui nous permettent, cette année encore, de mettre en lumière ces actualités marquantes de l'année, la signature de nouveaux partenariats, la création de nouveaux séjours ou la mise en place de nouvelles actions, toujours au service des publics fragilisés qui nous sont confiés dans le cadre de notre mission.

Construction du « Fil d'Ariane »



La maison d'enfants « Les Trois Planches » de la Fondation AJD Maurice Gounon est située près d'Amplepuis et permet aux jeunes qui lui sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et par la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) de sortir du cadre de leur lieu de vie habituel de bénéficier d'un temps de pause et de prise en charge dans un cadre verdoyant.

Cet éloignement est souvent bénéfique pour les jeunes, en grande difficulté, mais peut aussi distendre les liens avec la famille, souvent éclatée sur l'ensemble du territoire (Département du Rhône ou Métropole de Lyon).

Pour y remédier, l'équipe éducative des Trois Planches a eu l'idée d'un projet collaboratif, éducatif et écologique : créer un espace de partage convivial et de travail sur la parentalité.

L'objectif est de construire un espace neutre, pour que tous puissent passer un moment privilégié avec leur famille.

Afin d'intégrer pleinement les jeunes dans la démarche, l'espace a été construit collectivement, en octobre 2020, avec l'aide des jeunes et de l'équipe éducative.

SOLID'AJD, les maraudes solidaires



Cherchant à sensibiliser les jeunes sur les sujets de la solidarité, l'équipe de la Prévention Spécialisée de Tarare-l'Arbresle a décidé de créer le projet SOLID'AJD : organiser deux maraudes solidaires pour aider les sans-abris.

5 jeunes accompagnés par l'équipe d'éducateurs de la Fondation se sont portés volontaires pour suivre ce projet de bout en bout : participer aux réunions de préparation, créer une affiche et des tracts pour la collecte de vêtements chauds, tenir une permanence pour la récupération des dons, obtenir l'autorisation de la Métropole du Grand Lyon et, bien-sûr, participer aux maraudes.

MERCI à nos partenaires ainsi qu'aux équipes éducatives de la Fondation pour leur soutien et **BRAVO** aux jeunes pour leur implication dans ce projet !

Le concours « Confin'AJD, le confinement, j'en fais mon affaire ! »

Alors que toute la France était confinée à cause de la crise de la Covid-19, la Direction de la Fondation AJD a décidé que cela pourrait être intéressant d'organiser un jeu concours pour que les jeunes et moins jeunes accueillis dans les établissements puissent exprimer leur ressenti à travers l'art. Le concours Confin'AJD a donc été organisé, sur le thème « le confinement, j'en fais mon affaire ! »

Le concours était composé de 2 catégories : Confin'Art et Confin'Mots. Au total, 27 candidats se sont présentés, répartis dans chacune des catégories.

Le 10 juin, un jury constitué de 7 salariés, jeunes et bénévoles de la Fondation, s'est réuni pour délibérer et ont retenu les lauréats.

Bravo à tous les jeunes pour leur participation et leurs beaux travaux !



C'est un monde ravagé par les bombes nucléaires. C'est un garçon qui a grandi toute sa vie dans un abri et qui a voulu sortir pour voir le monde de ses propres yeux. Il a pris une tenue NBC (Nucéaire Biologique Chimique) et un masque à gaz et une cartouche pour la masque. La première chose qu'il vit c'était les retombées des cendres radioactives. Soudain il vit une silhouette au loin. Il cours et vit un pommier avec des pommes à ses pieds. Il se pencha pour ramasser une pomme et quand il se releva, il vit la silhouette d'une taille géante. Il rentra à l'abri en courant et remarqua que sa cartouche était vide et comprit que c'était qu'une illusion de son cerveau face aux radiations.

Ange Chanal

Réhabilitation de la Brocante Solidaire

Double coup dur pour les amateurs de brocantes, vide-greniers et pour les chineurs en tous genres ! Coup dur pour la Fondation AJD aussi, qui a dû annuler ses deux brocantes annuelles !

La Brocante Solidaire est, il faut le dire, un formidable levier pour récolter des dons. Chacun des achats effectués permet à la Fondation de développer des actions au service de la mission des AJD : offrir des séjours avec le service AJD Vacances, financer un projet pour un établissement ou un jeune...

A l'aune de cette crise sanitaire sans précédent, il est devenu évident que la Brocante Solidaire ne pourrait plus exister sous sa forme actuelle. Il fallait du changement ! Dès la sortie du confinement, les équipes de la Fondation et les bénévoles ont commencé à travailler sur la renaissance de la Brocante Solidaire. L'objectif principal était de réimaginer la disposition des lieux et de proposer un sens de circulation clair, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.



Aussitôt, des salariés en insertion du service logistique d'AJD Mirly se sont occupés de vider entièrement le local, en triant chaque stand, chaque objet. Cela a permis aux salariés en insertion de l'atelier menuiserie d'AJD Mirly de s'atteler à la construction des nouveaux stands.

Une fois ces stands et les constructions intérieures

finalisées, les bénévoles ont pu, stand par stand, se réapproprier leur espace en y réintégrant les objets pour la prochaine vente.

Le maintien séjours AJD Vacances & séjours inter-établissements

Malgré l'épidémie de Covid-19, la Fondation AJD Maurice Gounon est fière d'annoncer que les séjours AJD Vacances ont eu lieu durant l'été 2020 !

Les équipes du service AJD Vacances ont travaillé d'arrache-pied pendant tout le confinement (et au-delà !) pour adapter les lieux et l'organisation des séjours pour qu'ils soient aux normes sanitaires nécessaires afin de protéger les jeunes, les familles et les équipes d'animation présents sur place.

Au programme cet été-là, 7 séjours organisés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, dont « les Solidaires », un séjour d'une semaine à Usson-en-Forez dans la Loire, qui réunit une dizaine de familles. Ce séjour est proposé trois fois cet été et affiche complet à chaque fois !

De nombreux autres séjours ont été organisés par le service AJD Vacances au cours de l'été 2020, y compris un nouveau séjour nommé « les baroudeurs » qui propose à une douzaine de jeunes, âgés de 14 à 16 ans de partir sur le chemin de Compostelle, le temps de 2 étapes du mythique pèlerinage.



Renouvellement du label du Don en Confiance



Le 30 septembre 2020, le comité de la Charte du Don en Confiance a décidé de renouveler le label de la Fondation AJD.

Nous sommes fiers et heureux de conserver ce label qui assure aux donateurs la bonne utilisation de leurs dons.

Pour mémoire : le label du Don en Confiance permet de garantir le respect des quatre grands principes du don (respect du donateur, transparence, désintéressement et recherche d'efficacité) et permet aux donateurs de s'assurer de la bonne utilisation des dons qui sont confiés à la Fondation.

Les fonctions support : au service des établissements !

En soutien aux établissements, la Direction Générale et les fonctions supports du siège social travaillent tout au long de l'année pour s'assurer du bon fonctionnement de la Fondation AJD, à tous les niveaux. Stabilité financière, politique RH, amélioration continue de la qualité, gestion du patrimoine, communication, levée de fonds, partenariats, etc. Autant de tâches qui sont nécessaires pour contrôler, faire vivre et faire évoluer la Fondation.

Les Ressources Humaines



278 salariés

présents au 31/12/2020

♀ 142 femmes

&

♂ 136 hommes

39 cadres **239** non cadres

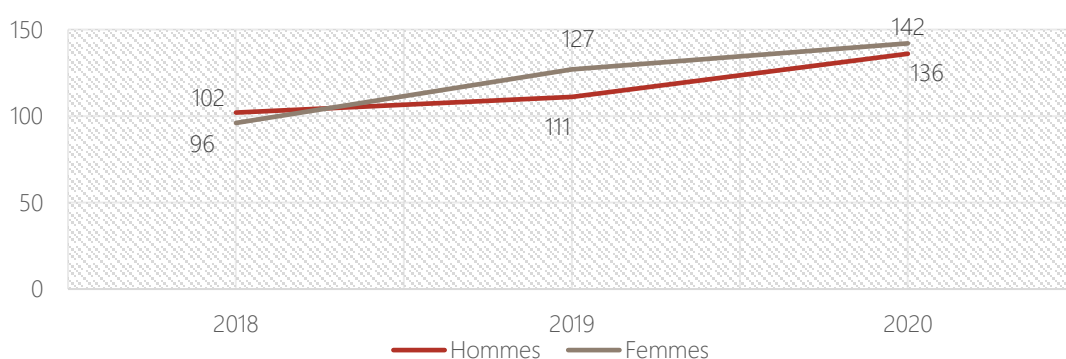
250 CDI & **4** CDD

24 CDD d'insertion

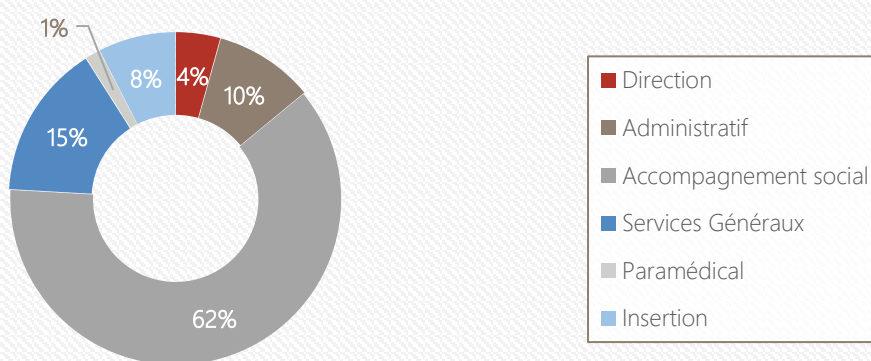
Depuis 2019 l'effectif salarié de la Fondation a augmenté significativement (+40 salariés en 2019 suite à la création du lieu de vie Maison du Coteau et du service LAMNA et + 40 salariés en 2020 en lien avec la reprise de Mirly et le développement des activités des ateliers d'insertion.

En 2021 l'effectif devrait également augmenter en raison du développement engagé depuis ces 2 dernières années et des appels à projets pour lesquels la Fondation s'est positionnée.

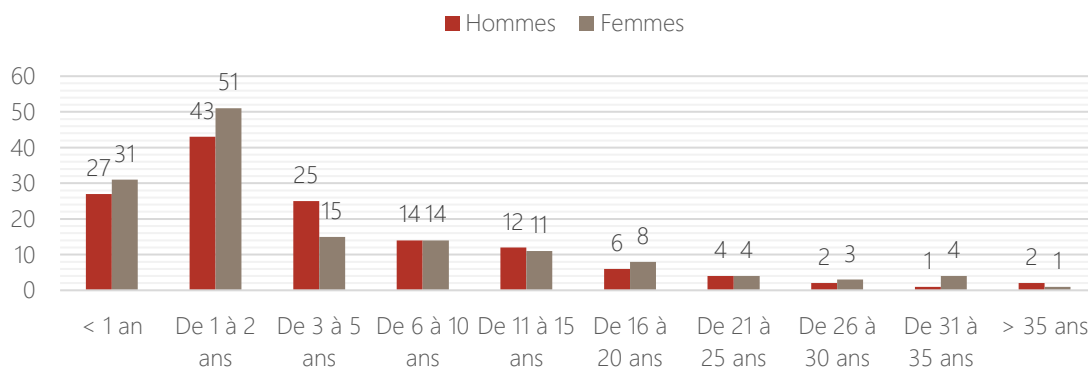
Evolution des Effectifs



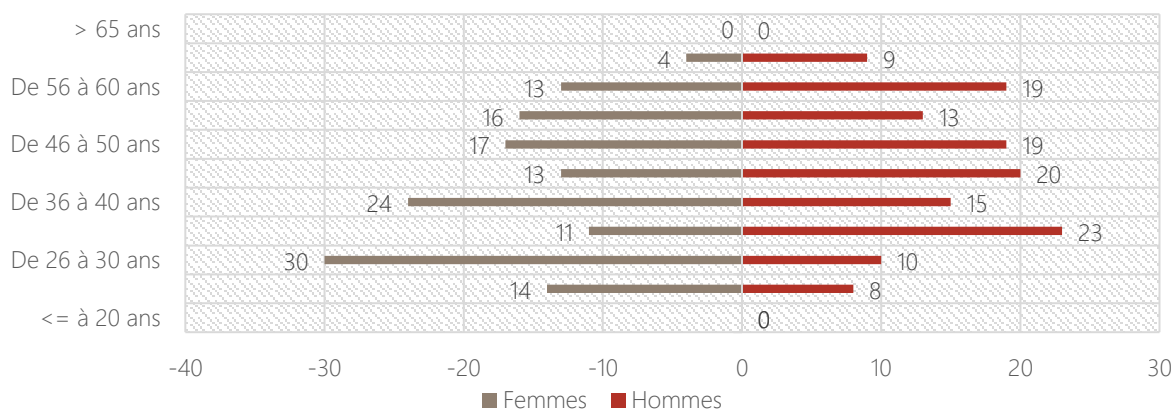
Effectifs au 31/12/2020



Ancienneté Femmes - Hommes



Pyramide des âges



Le chômage partiel

En cette période exceptionnelle du 1^{er} confinement, la Fondation AJD a été contrainte de réduire ou d'arrêter temporairement certains services, notamment en raison de la baisse d'activité liée à l'interdiction d'accueillir du public et aux difficultés d'approvisionnement pour les ateliers AJD Cycles de la CAPS et les ateliers de l'ACI AJD Mirly). La Fondation a donc eu recours au chômage partiel afin de préserver ces services.

Plan de formation 2020

Le budget formation 2020 a été consommé pour moitié : 71 123€ sur 143 676€, soit 49% du budget total. En effet, la crise de la Covid-19 a eu pour conséquence l'annulation ou le report de nombreuses formations en 2020.

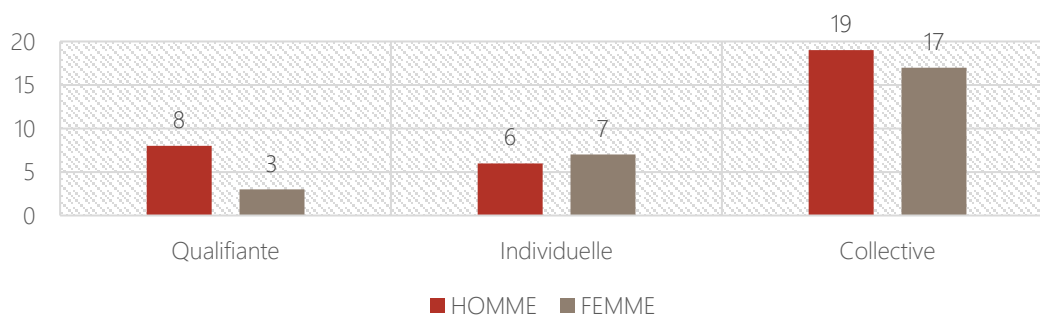
Un montant de 46 225 € est reporté au budget 2021 afin de financer en priorité les formations 2020 annulées ou reportées.

60 salariés ont bénéficié d'une action de formation dont 54 sur le plan de formation et 6 hors plan de formation continue.

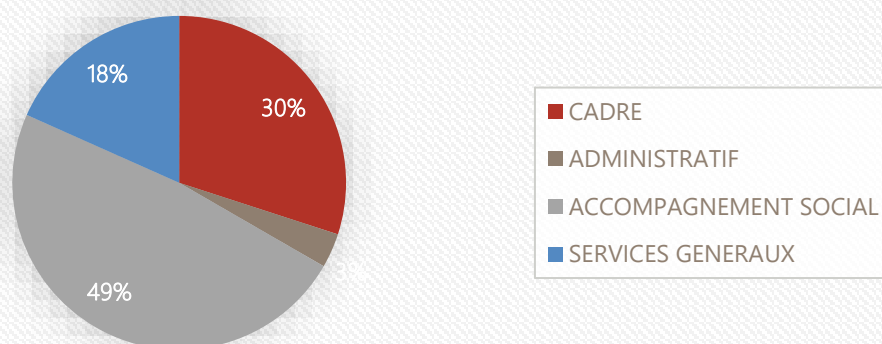
34 actions réalisées sur 44 actions demandées et accordées dont 8 actions pluriannuelles.

Montant consacré à la formation continue (Euros)	143 676,31
Dépenses	71 123,22
Pourcentage de masse salariale consacré à la formation CIFA	1,15%
Contribution Compte Investissement Formation à l'OPCA	83 605,45
Dont Report CIFA N-1	60 070,86

ACTIONS QUALIFIANTES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES



CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE



La Qualité



Dans le secteur social et médico-social, « la qualité » est un terme qui recouvre de nombreuses réalités. Il signifie à la fois bientraitance, sécurité, mais aussi conformité à des injonctions de nature très variée, et chaque jour plus nombreuses. La complexité pour les équipes de direction est de répondre à l'ensemble de ces enjeux, tout en étant garant de la cohérence globale du pilotage de l'établissement. Pour l'organisme gestionnaire, le défi est tout autant celui de la cohérence entre établissements, que celui de la fidélité de la réalité de terrain vis à vis du projet de la Fondation.

Impossible de parler de l'année 2020 sans parler de l'impact de la crise sanitaire sur les pratiques de chacun. Le programme qualité défini en 2019, dont les priorités étaient les suivantes, a été adapté en fonction des exigences liées à la pandémie Covid-19 :

- La démarche évaluative : maintenue en fin d'année
- Les plans d'action globaux : maintenus
- Les projets d'établissement et de service : reportés en 2021
- Les rapports d'activité : maintenus
- La prévention et la gestion des risques : renforcée
- Le signalement des événements indésirables : réflexion collective reportée en 2021

Evaluation et suivi des plans d'actions des établissements et services :

Le premier semestre a été consacré à la gestion de la crise Covid-19 mais une fois les nouvelles règles sanitaires et de distanciation acquises par tous, les évaluations ont pu reprendre en effectif réduit pour les établissements Enfance basés à Lyon. En novembre 2020, les équipes ont analysé leurs pratiques concernant le projet personnalisé du jeune. La Plateforme Adultes Insertion, quant à elle, procédera à son évaluation en 2021.

Chaque établissement organise le suivi régulier de son plan d'action en lien avec la direction qualité.

Prévention et gestion des risques

Plan de continuité d'activité et consignes Covid-19

La propagation du Coronavirus et les mesures gouvernementales instaurées pour l'endiguer, nous ont conduit à mettre en place des plans de continuité d'activité (PCA). Il s'agit d'un document formel établi au sein de chaque établissement pour recenser et rendre visible de tous les salariés, usagers et partenaires les mesures mises en place lors de situation de crise. Chaque établissement a réorganisé son fonctionnement pour maintenir les activités essentielles et préserver la santé des usagers et des salariés du risque de contamination. Une veille et un suivi rigoureux des mesures gouvernementales ont été organisés afin de tenir informé chaque intervenant des mesures à prendre et des nouvelles règles à respecter.

A la suite, le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) a été mis à jour en fonction du risque Covid-19 et des nouveaux risques pour les professionnels, issus des mesures organisationnelles décrites dans les PCA.

La cartographie des risques

Afin de garantir la qualité de service rendu aux usagers, entrer dans une démarche de prévention et garantir une transparence dans la gestion et la gouvernance des AJD, la Fondation a souhaité mettre en place une cartographie des risques. Cette démarche permet de disposer d'une vision globale et hiérarchisée des risques, d'en évaluer la maîtrise et de mettre en place les actions nécessaires pour diminuer leur survenue.

En 2020, la Fondation a organisé 5 groupes de travail pour répertorier et analyser les risques : Stratégique (gouvernance), Communication, RH, Financiers, Conformité / supports.

Les participants ont repéré 83 risques bruts. Chacun de ces risques a été analysé en fonction de sa gravité et en fonction de sa probabilité d'occurrence. Sur ces 83 risques analysés, 41 d'entre eux ont été cotés comme « graves ». Toutefois la Fondation a mis en place des sécurités, des procédures et des contrôles qui permettent d'éliminer la survenue de ces risques ou d'en atténuer les conséquences. Ces facteurs ont été pris en compte dans un deuxième temps. Ainsi après analyse, une trentaine d'actions d'amélioration a été priorisée et permettra de sécuriser les pratiques.

Perspectives 2021

- Poursuite de l'accompagnement des établissements dans leur démarche qualité interne et dans leur renouvellement d'habilitation.

- Amélioration du système de remontée et d'analyse des événements indésirables

Recueillir et analyser les événements que l'on désigne comme « indésirables » est au cœur de la culture de sécurité et des démarches d'amélioration continue. La Fondation souhaite mettre en place une réflexion commune et un partage d'expériences entre pairs sur ce sujet et tirer des leçons de ces événements pour limiter les risques à l'avenir. Cela permettra également de repérer la récurrence de certains problèmes et d'apporter une solution associative adéquate.

- Informatisation du dossier de l'utilisateur

Le dossier unique de l'utilisateur recueille l'ensemble des informations nominatives à caractère personnel, socio-éducatif, administratif, médical, paramédical utiles dans la compréhension d'une situation ou d'une problématique, à la conception du projet ou encore à l'évaluation des actions entreprises. Actuellement sous format principalement papier, l'informatisation permettra de sécuriser la conservation des données de l'utilisateur et de donner un espace de travail commun aux professionnels en toute confidentialité selon leurs droits d'accès.

L'année qui vient sera dédiée à la réalisation d'audits de besoins auprès de chaque structure, à la réalisation d'un cahier des charges précis et à la recherche d'éditeurs de logiciel qui répondent à nos besoins.

Le Patrimoine & l'Environnement du Travail



Avec l'aide des services RH de la Fondation pour la création de la matrice et du référentiel des risques, et de l'ensemble des établissements et services pour le travail de réflexion situationnelle, 2020 a permis la mise en place de la nouvelle version du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels avec une refonte de l'ensemble des DUERP sur un

support commun à tous afin d'en faire un outil de prévention clé au sein d'un processus d'ensemble visant à réduire les risques et améliorer la qualité de vie au travail.

Ainsi, les plans d'actions de chaque établissement et service pourront être suivis régulièrement et seront mis à jour chaque année de sorte d'évaluer les effets des préconisations mises en œuvre.

2020 a aussi permis de réaliser différentes études sur les bâtiments et projets de la Fondation. Parmi ceux-ci, le site du SAPMN a vu le démarrage des travaux de réhabilitation de la Grange afin d'obtenir un espace fonctionnel pour les agents techniques de la Plateforme Enfance & Familles. Ces travaux marquent le début de la transformation du site et seront suivis par la réhabilitation du 1000 Club en un espace de bureaux partagés.

Nous avons suffisamment avancé sur le projet du Campus St Charles avec la congrégation des Sœurs St Charles en 2020 pour envisager un dépôt du permis de construire et le lancement des travaux en 2021.

Sur le site de Choulans, avec le pôle Hébergement et dans le cadre d'un appel à projet, nous avons décidé de déposer un dossier de restructuration du site afin de repenser l'hébergement et les lieux collectifs. A cet effet, une étude de faisabilité et les diagnostics nécessaires à une opération de cette ampleur ont été commandés auprès de différents professionnels.

En auto-construction, avec les équipes des 3 Planches, les travaux de création d'une salle dédiée aux rencontres des familles ont pu commencer en septembre et devraient être terminés en juin 2021.

En parallèle du suivi des logements avec notre partenaire AILLOJ, AJD MAJO Logement a pu réceptionner les 2 studios de la route de Strasbourg à Caluire destinés à un public jeune en insertion.

Nous avons rencontré et rencontrons encore de nombreuses difficultés liées au projet d'acquisition d'un immeuble auprès de la Métropole en vue de la création d'une résidence sociale au 25 de la rue Marc-Antoine Petit dans le 2ème arrondissement de Lyon qui nous imposent de retarder d'une année environ la sortie de ce dossier que nous espérons toujours mener à bien.

Enfin, l'organisation de la vente éphémère en 2021 sur le site de la rue St Simon dans le 9ème arrondissement a été rendue possible par les nombreux investissements de chacun tout au long de l'année 2020 afin de faire face à la situation de crise sanitaire et aux changements qu'elle nous impose.

La Communication & le Fundraising



En 2020, les objectifs de communication et les étapes à réaliser pour les accomplir restent les mêmes qu'en 2019, à savoir, augmenter la notoriété de la Fondation auprès du grand public, des entreprises et des médias.



Communication 2020

En 2019, l'enjeu principal était de clarifier le discours et les missions de la Fondation, tout en préparant les supports et médias pour la communication auprès du grand public, des partenaires institutionnels et des entreprises.

L'élaboration du discours de la Fondation a été réalisée en 2019. En 2020, l'accent a été mis sur la création d'un socle commun de communication pour tous les établissements de la Fondation. Une partie des plaquettes d'établissement a été réalisée, les plaquettes des autres établissements sont en cours de réalisation et seront terminées courant 2021.

Par ailleurs, les actions de communication menées en 2019 ont été reprises et accentuées en 2020 :

- Les réseaux sociaux, le site internet et la communication print (magazine Histoires Vraies, plaquettes de présentation, ...) ont été maintenus. Cependant, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, les brocantes solidaires ont dû être annulées ; ce qui a eu pour effet de faire baisser légèrement le nombre d'actualités durant l'année.
- Les nouveaux outils de communication ont été mis en place par la Fondation afin de travailler sur sa notoriété.
 - L'implantation d'outils digitaux pour être plus présents en ligne :
 - Référencement naturel et payant Google
 - Retargeting sur les réseaux sociaux
 - Publicités en display
 - Le travail avec une agence de Relations Presse pour être plus présent dans les médias :
 - Exploitation du fichier de journalistes à jour de l'agence
 - Création d'un dossier de presse
 - Création de communiqués de presse, en fonction des actualités de la Fondation

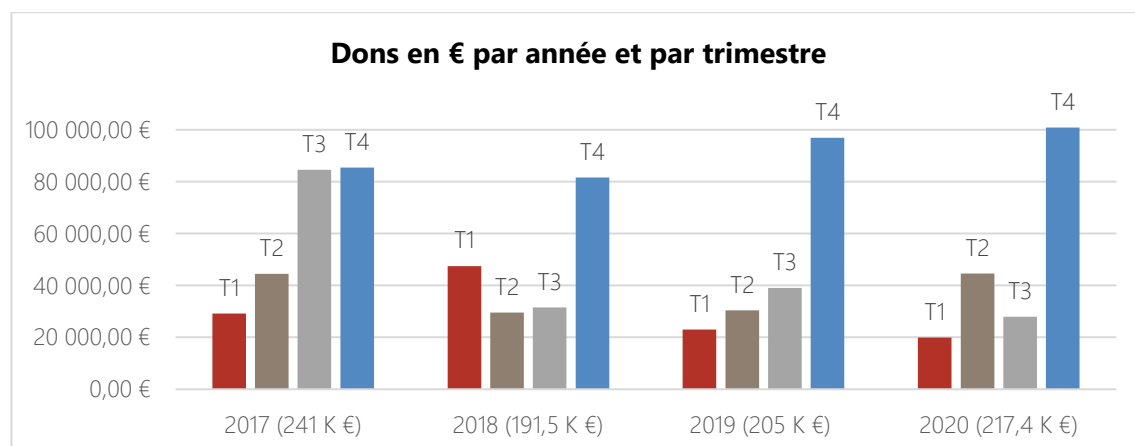
Quelques chiffres sur la communication 2020

- Campagne digitale (référencement & publicités payantes) :
 - + 100 000 impressions
 - Près de 15 000 clics vers le site internet
 - 7 150 € de dons générés
 - 2 campagnes de publicité qui ont généré plus de 2 millions d'impressions
- Campagne digitale (Réseaux Sociaux) :
 - + 350 nouveaux abonnés sur Facebook
 - Des pics d'audience au moment des actualités fortes de la Fondation
 - Cible touchée cohérente avec la cible voulue dans le plan de communication
- Relations presse :
 - 14 parutions dans la presse
 - 4 passages à la radio
 - 1 reportage TV

Fundraising 2020

- Dons financiers

Dans le contexte d'une crise sanitaire sans précédent et grâce à une couverture médiatique amplifiée (en ligne et dans la presse notamment), les dons financiers à la Fondation ont vu une augmentation de 6 % (hors donations, legs, et dons en nature) en 2020.



Ce résultat est plutôt positif compte tenu de la chute de 22 % constatée entre 2017 et 2018. Depuis plusieurs années, la tendance des dons financiers est en hausse.

Le nombre de nouveaux donateurs est en progression. En 2020, la Fondation compte 192 nouveaux donateurs (120 en 2019.)

Le don moyen est stable par rapport à 2019, soit environ 117 € par donateur et par an.

En 2020, l'accent mis sur le digital a porté ses fruits car les dons par internet (via le site de la Fondation) et par carte bleue ont augmenté de 16 % en 2020 (et de 20 % en 2019).

- Dons en nature & Brocante Solidaire

Alors que les dons en nature et la Brocante Solidaire de la Fondation avaient le vent en poupe en 2019 (record historique avec plus de 214 K € de dons collectés), ils ont été sévèrement touchés en 2020 à cause de la crise du Covid-19. En 2020, les dons en nature relevés sont de 1 437 €.

- Donations & legs

En 2020, la Fondation a reçu légèrement plus de donations et legs par rapport à 2019 : 179 191 € (contre 153 987 € en 2019).

Très difficile à prévoir, ces ressources sont, pour le moment, considérées comme des ressources complémentaires bienvenues, mais sur lesquelles nous ne pouvons pas compter dans la préparation des budgets de communication annuels.

Si l'on ne compte pas les dons en nature, on constate que les dons à la Fondation sont en progression de 38 K € en 2020.

Objectifs 2021

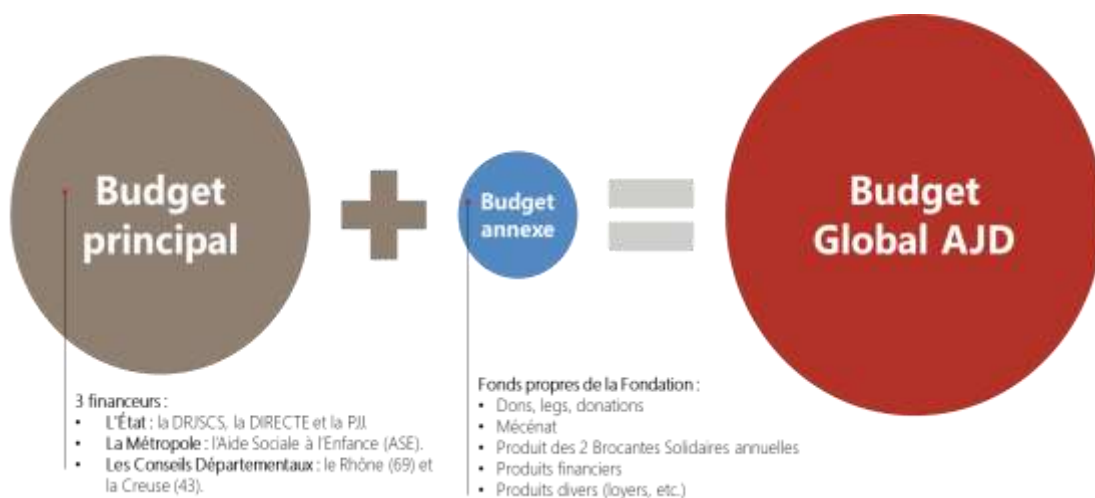
Aux deux tiers du plan triennal de communication, l'avancement est plutôt satisfaisant. Les prochaines priorités sont les suivantes :

- Finaliser l'écriture et la conception des plaquettes d'établissement.
- Déployer un logiciel de CRM (Customer Relationship Management) et de traitement des dons.
- Augmenter le nombre de campagnes de Fundraising annuelles (passer de 2 à 4 campagnes dans l'année).
- Développer la communication autour du legs et des donations pour des retombées au long terme.

Les Ressources Financières



Pour mieux comprendre les finances de la Fondation AJD, il est utile de rappeler le schéma suivant :



Au 31 décembre 2020, les fonds propres de la Fondation s'élèvent à 17 477 669 €. Ils comprennent notamment la dotation de la Fondation à hauteur de 14 778 095 €, qui est composée d'un patrimoine immobilier pour un montant de 12 793 416€ et de placements financiers pour 1 984 679 €.

La hausse des fonds propres de la Fondation au 31 décembre 2020 repose principalement sur le résultat de la Fondation.

Sur le plan financier :

La Fondation retient en matière de legs, le strict principe comptable appliqué aux fondations en comptabilisant les legs en produit par le biais du compte de résultat dès l'acceptation de ces derniers.

La Fondation dispose d'un parc immobilier significatif qui constitue l'essentiel de son patrimoine. Il comprend 51 tènements immobiliers, d'une valeur brute comptable de 14 526 312 €.

L'endettement de la Fondation sur fonds propres (capital restant dû des emprunts) s'élève à 1 536 351 € au 31 décembre 2020 (1 681 539 € en 2019). En 2020, les emprunts opérationnels d'un montant de 1 746 347 € (1 940 677 € en 2019) ont leurs frais financiers, dans la plupart des cas, en quasi-totalité couverts par les prix de journée, les tarifs journaliers ou les dotations globales des établissements supportés par les organismes de tarification.

La trésorerie nette de la Fondation s'élève au 31 décembre 2020 à 6 266 658 € (5 141 238 € en 2019). L'augmentation s'explique principalement par le développement de l'activité de l'établissement LAMNA.

Sur le plan des activités :

La Fondation a enregistré pour l'année 2020 des produits à hauteur de 22 763 621 € (17 470 195 € en 2019) :

- Principalement composés de prix de journée, de dotations globales des établissements et de subventions : 20 447 581 € (15 541 993 € en 2019).
- De prestations de services et d'hébergement liés au fonctionnement de nos établissements : 765 858 € (679 855 € en 2019).
- Des autres produits : 1 550 182 € (1 248 347 € en 2019).

L'activité des établissements dans leur ensemble reste stable. Pour le secteur Enfance, l'ouverture de l'établissement LAMNA en avril 2019 (lieu d'accueil de mineurs non accompagnés) sur la commune de Vaulx en Velin avec une capacité de 47 places dans un

premier temps, puis avec un objectif de 192 places au 1er décembre 2019, a atteint sa pleine capacité en avril 2020.

En ce qui concerne les charges, pour la majeure partie des établissements, elles ont été contenues dans le cadre de leur enveloppe budgétaire respective.

Parmi nos différentes ressources, le bénévolat et le mécénat sont très importants. Ils permettent le financement de nouveaux projets et de soutenir des actions mal ou non financées. Sans cette générosité de chacun ces actions ne pourraient perdurer dans le temps.

Les tableaux des pages suivantes donnent le détail des grands agrégats des éléments financiers de cet exercice.

Bilan Actif 2020

	Brut au 31/12/2020	Amortissements & provisions	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 013	149 883	30 130	5 424
Immobilisations incorporelles	180 013	149 883	30 130	5 424
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 771 788	9 598 755	15 173 032	15 145 906
Terrains	2 415 994		2 415 994	2 364 294
Constructions et agencements	17 908 023	7 093 295	10 814 728	11 104 882
Installations techniques, matériel et outillage	657 592	445 287	212 305	225 104
Autres immobilisations corporelles	3 537 490	2 060 174	1 477 316	1 331 388
Immobilisations corporelles en cours	252 690		252 690	120 239
Biens recus par legs ou donation destinés à être cédés				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES	24 951 800	9 748 638	15 203 162	15 151 331
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	568 237	282 815	285 422	181 037
Participations et créances rattachées à des participations	10 918		10 918	5 488
Autres titres immobilisés	42 143		42 143	42 014
Prêts	362		362	6 442
Autres immobilisations financières	514 814	282 815	231 999	127 093
TOTAL I	25 520 037	10 031 453	15 488 585	15 332 368
STOCKS ET EN-COURS	41 215		41 215	38 032
Matières premières et frs	41 215		41 215	38 032
Autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	21 041		21 041	63 463
CREANCES	2 281 963	21 220	2 260 743	1 953 905
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 782 688	21 220	1 761 468	1 661 914
Créances reçues par legs et donations	17 733		17 733	
Autres créances	481 542		481 542	291 992
Valeurs mobilières de placement	263 063		263 063	568 965
Disponibilités	6 005 720		6 005 720	4 572 273
Charges constatées d'avance	284 896		284 896	143 817
TOTAL II	8 897 898	21 220	8 876 678	7 340 456
TOTAL GENERAL (I + II)	34 417 936	10 052 673	24 365 263	22 672 823

Bilan Passif 2020

	2020	Exercice 2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	17 086 734	16 779 345
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves	1 870 658	1 752 556
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 870 658	1 752 556
Report à nouveau	(3 562 006)	(3 050 976)
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	677 452	452 245
Résultat de l'exercice	1 215 486	(382 538)
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	478 100	24 100
Situation net sous total	16 610 872	15 098 386
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	866 797	969 294
Provisions réglementées		
TOTAL I	17 477 669	16 067 680
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations fonds dédiées		
Fonds dédiés	58 625	
TOTAL II	58 625	
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour risques	324 046	91 920
Provisions pour charges		
TOTAL III	324 046	91 920
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 288 438	3 630 196
Emprunts et dettes financières diverses	401 393	397 896
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18 421
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	452 590	532 866
Dettes des legs et donations		
Dettes fiscales et sociales	2 181 249	1 772 021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	114 906	128 657
Autres dettes	65 549	22 164
Produits constatés d'avance	799	11 003
TOTAL IV	6 504 923	6 513 223
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	24 365 263	22 672 823

Compte de résultat / Produits

	Exercice 2020	Exercice 2019
Ventes de biens et services	765 858	679 855
Ventes de biens	133 612	48 087
Ventes de services	632 245	631 769
Ventes de marchandises	0	0
Produits accessoires		
Production immobilisée stockée		
Produits de tiers financeurs	20 447 581	15 541 993
Dotations et produits de tarification	19 084 000	15 038 254
Concours publics et subventions d'exploitation	1 363 581	503 740
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	398 014	573 406
Dons manuels	218 823	419 419
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances vie	179 191	153 987
Contributions financières		
Reprise sur provisions et amortissement, transfert de charges	771 795	313 270
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	380 373	361 670
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	22 763 621	17 470 195
Achats de marchandises	40 491	19 564
Variation des stocks de marchandises	6 861	-3 874,00
Achats stockés d'approvisionnements et matières premières		
Variation des stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes	6 982 350	5 690 345
Aides financières		
Impôts, taxes & versements assimilés	1 015 914	953 283
Salaires et traitements	8 233 476	6 777 234
Charges sociales	3 556 868	3 077 543
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 290 436	1 000 689
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	7 492	6 108
Dotations aux provisions pour risques et charges	158 877	59 320
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
Reports en fonds dédiés	58 625	
Autres charges	217 266	180 624
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	21 568 656	17 760 836
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	1 194 965	-290 641

Compte de résultat / Charges

	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	17 729	58 624
Reprises sur provisions et transfert de charges	5 000	26 474
Différences positives de change	92	186
Produits nets sur cessions de VMP	13 078	
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	35 899	85 284
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	100 000	205 000
Intérêts et charges assimilées, pertes de change	39 797	44 493
Différence négative de change	86	
Charges nettes sur cessions de VMP		11 839
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES	139 884	261 332
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-103 984	-176 048
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	1 090 980	-466 689
Sur opérations de gestion	4 149	606
Sur opérations de capital	196 473	194 312
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	200 621	194 918
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 273	5 748
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 843	105 019
Dotations aux amortissements et autres provisions		
Engagements à réaliser s/ressources affectées		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	76 116	110 767
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	124 505	84 151
Total des produits (I+III+V)	23 000 141	17 750 396
Total des charges (II+IV+VI)	21 784 655	18 132 934
RESULTAT (Excédent ou déficit)	1 215 486	-382 538

Compte Emploi-Ressources

EMPLOIS PAR DESTINATION			RESSOURCES PAR ORIGINE		
EXERCICE 2020			EXERCICE 2019		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCE DE L'EXERCICE		
1- MISSIONS SOCIALES	228 900	131 406	1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	462 114	585 206
1-1 Réalisées en France			1-1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme (1)	228 900		Dons legs et mécénats	398 014	573 406
Versement à un organisme central ou d'autres agissant en France		131 406	Dons manuels (Brocante)	1 437	214 397
1-2 Réalisées à l'étranger			Dons manuels	217 386	205 022
Actions réalisées par l'organisme			Legs, donations et assurances vie	179 191	153 987
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			Mécénats		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	45 722	55 547	1-3 Autres ressources liées à la générosité du public	64 100	11 800
2-1 Frais d'appel à la générosité du public (2)	45 722	55 547	dont affectation 90% résultat net de la Dotation de la Fondation (4) du fait du changement d'estimation comptable	35 100	
2-2 Frais de recherche d'autres ressources					
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT (3)	199 916	398 253			
TOTAL DES EMPLOIS	474 538	585 206	TOTAL DES RESSOURCES	462 114	585 206
4- DOTS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	7 584		2- REPRISE DE PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	15 000	0	3- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
6- EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	4- DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	35 008	0
TOTAL GÉNÉRAL	497 122	585 206	TOTAL GÉNÉRAL	497 122	585 206

RESSOURCE REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fds dédiés)	0	
Excédent ou insuffisante de la générosité du public	-35 008	0
Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fds dédiés)	-35 008	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1- Missions sociales (bénévolat, prestations en nature)	0	0
2- Frais de recherche de fonds		
3- Frais de fonctionnement brocante	46 064	215 488
TOTAL	46 064	215 488

RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Bénévolat	46 064	215 488
Prestations en nature	0	0
Dons en nature		
TOTAL	46 064	215 488

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0	0
(-) Utilisation (+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0	0

(1) Le Conseil de surveillance a validé l'affectation en mission sociale, du déficit comptable des établissements Vacances et Aide.

(2) Hors frais de communication.

(3) Le point 3 du compte emploi comprend les frais de fonctionnement de la Fondation, dont les charges de fonctionnement de la brocante suite à l'importante mise aux normes de sécurité.

(4) Suite à la décision du Conseil de surveillance du 09 février 2021, il est affecté dans le point 1-3 « Autres ressources liées à la générosité du public » du CER 90% du résultat net de la dotation de la Fondation, soit 35 100 €. A titre indicatif, pour l'année 2019 ce montant aurait représenté la somme de 93 510 €.

Le rapport financier 2020 & le rapport des comptes annuels du Commissaire aux Comptes complet sont disponibles en pièce jointe de ce document ou sur demande.

Remerciements

La direction de la Fondation tient à remercier ses salariés et bénévoles qui agissent au cœur des problématiques sociales avec courage et convictions. Elle tient aussi à remercier ses généreux donateurs et mécènes car ce sont eux qui permettent la mise en œuvre de nouveaux projets au service des plus fragiles.

Elle remercie tous ses partenaires privilégiés que sont les services de :

- L'Etat : la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), l'Éducation Nationale, la CAF.
- Les Collectivités Territoriales et services de l'Aide Sociale à L'Enfance (ASE) de la Métropole de Lyon, des Départements de l'Allier, du Cher, de la Creuse, de la Loire, du Puy de Dôme et du Rhône.
- La Ville de Lyon et toutes les municipalités qui travaillent chaque jour sur le terrain avec nos établissements, nos équipes de Prévention Spécialisée et du service LAMNA.
- Nous remercions particulièrement la Mairie de Caluire qui nous soutient dans nos projets et qui nous a permis de faire aboutir la reconstruction de notre nouvelle maison de Pomme d'Api.
- Merci également à la Mairie de Lyon 9^{ème} qui soutient nos actions à l'égard de Mirly-Solidarité et de la Brocante des AJD.

Nous souhaitons aussi remercier, en particulier :

- Les bénévoles de MAJO Logement et de Mirly-Solidarité sur qui la Fondation a pu compter lors des rapprochements effectués ou en cours avec ces associations.
- La direction de l'hôpital gériatrique d'Albigny avec qui nous entretenons un partenariat gagnant-gagnant pour l'accueil de MNA.
- La Banque Alimentaire et l'association Dons Solidaires avec qui nous menons des projets d'envergure au service des plus démunis.
- Les associations partenaires de RelYance : ACOLEA et Le Prado.
- L'association des Petits Frères des Pauvres qui œuvre avec le service AJD Vacances pour les séjours intergénérationnels.
- Nos mécènes du service AJD Vacances qui croient en nous et permettent de mettre en œuvre de nouveaux projets

Enfin, nous remercions tous les acteurs de terrains, partenaires de nos établissements, avec qui les projets se construisent, se travaillent, et aboutissent à de belles réussites.



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Fondation AJD Maurice Gounon

3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire & Cuire

www.fondation-ajd.com

04 78 08 23 83 / siege@fondation-ajd.com